ERCO GmbH
Postfach 2460
58505 Lüdenscheid
Brockhauser Weg 80-82
58507 Lüdenscheid
Germany

Tel.: +49 2351 551 0
Fax: +49 2351 551 300
info@erco.com
www.erco.com

Appareils d'éclairage d'orientation LED IP68

Instructions de montage

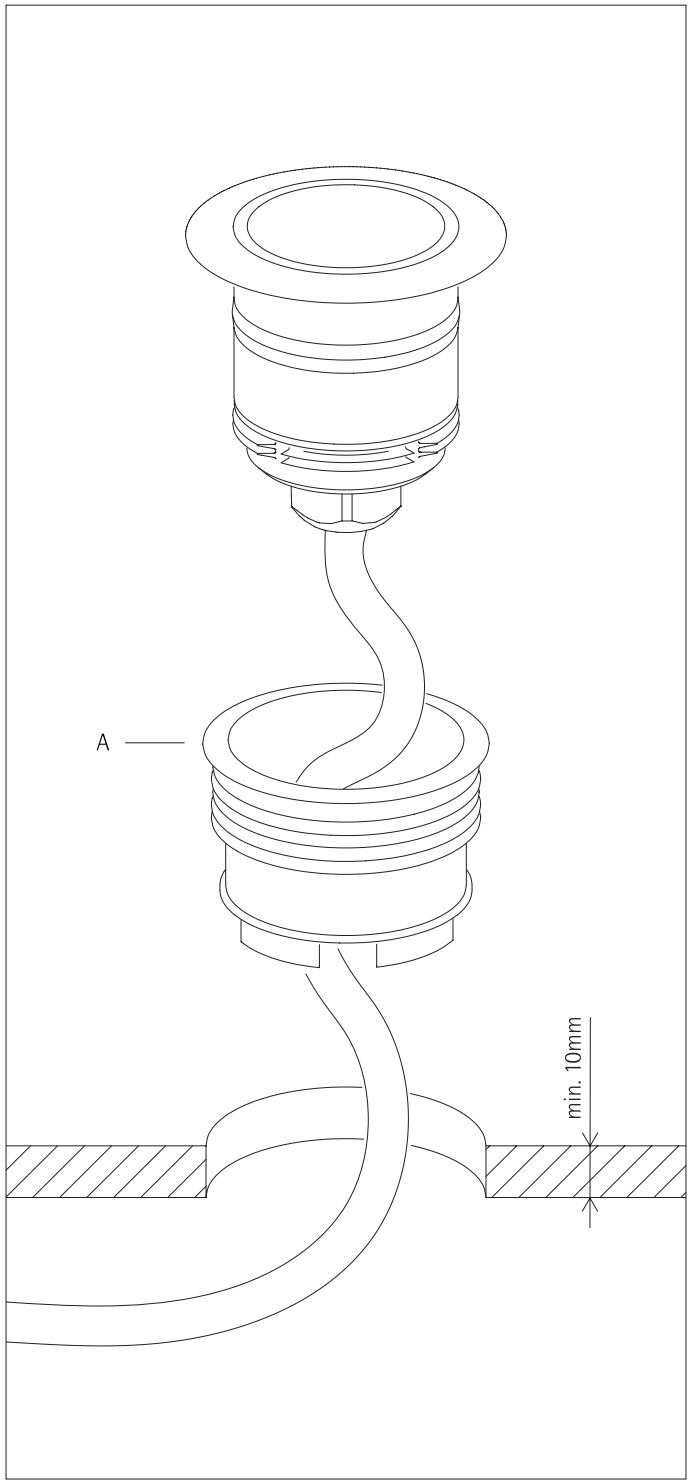

3000038590
0611

Français
La version actualisée de la documentation produits est systématiquement accessible à l'adresse www.erco.com/download.

Conseils de sécurité généraux
⚠ Avant toute intervention sur un appareil d'éclairage, mettre l'appareil hors tension et le laisser refroidir.
- Il est strictement interdit d'utiliser les appareils d'éclairage avec des câbles d'alimentation endommagés ou des recouvrements de protection endommagés.

Utilisation conforme
- Cet appareil d'éclairage d'orientation à LED est homologué pour un fonctionnement de 220-240V 50/60Hz.
- Les appareils ERCO ont été mis au point à des fins d'éclairage et doivent être réservés à cet usage.

Restrictions
Les indications de restriction d'emploi d'appareils d'éclairage, de type de montage etc., sont mentionnées sur le mode d'emploi ou sur l'étiquette de l'appareil d'éclairage.

Indications concernant la protection anticorrosion
- Le montage des encastrés de sol exige toujours de prévoir un drainage, par exemple au moyen d'un lit de gravier ou de tout autre procédé assurant le drainage. Les appareils doivent être encastrés de façon à permettre l'écoulement de l'eau à leur surface.
- Lors du montage et de l'entretien, il faut particulièrement faire attention à ce que le revêtement par poudre ne soit pas endommagé. Un endommagement en liaison avec de l'eau peut entraîner de la corrosion. Il est autorisé d'utiliser les appareils d'éclairage dans un sol avec un pH de 5 à 8. Dans des environnements agressifs, le montage et l'entretien de toutes les pièces exigent des mesures de protection appropriées. Les produits chimiques endommagent la protection anticorrosion.

Choix du lieu de montage
- Le montage peut se faire dans les canaux d'installation électrique avec un recouvrement par chape, dans les sols et les murs creux, ou dans les plafonds suspendus de min. 10mm d'épaisseur.
- Pour l'installation dans les murs et le béton crépis, un boîtier d'encastrement peut être commandé et livré séparément.
- Les appareils d'éclairage doivent être positionnés de manière à n'être exposés à aucun rayonnement solaire direct ni à aucune source de chaleur en cours de fonctionnement. Des températures ambiantes élevées réduisent la durée de vie et l'efficacité du module LED.

IP68 3m
- Il convient d'installer sur site une protection avec un disjoncteur de courant par défaut FI≤30mA.
- L'appareil d'éclairage est étanche à la poussière et à l'eau sous pression. Il est protégé contre les conséquences d'un trempage permanent jusqu'à une profondeur maxi. de 3m.

Montage
Pour le montage, il faut respecter les réglementations d'installation et de prévention des accidents.
Encastrement dans les gaines d'installation électrique intégrées dans une chape, dans les sols et les murs creux, ou dans les plafonds suspendus
Remarque : Le montage nécessite une profondeur d'encastrement de min. 70mm.
1. Ménager une découpe d'encastrement de ∅ 45mm avec une tolérance de +1mm/-0mm.
2. Utiliser la douille de montage «A».
3. Retirer le câble d'alimentation de la découpe d'encastrement.
Remarque : Pour les canaux d'installation, un jeu d'outils peut être livré séparément.
Encastrement dans les murs et le béton crépis, avec un boîtier d'encastrement livrable séparément
1. Placer, orienter et fixer le boîtier d'encastrement pour le montage sous crépi dans l'évidement ménagé.
Remarque : Des installations distinctes avec des raccords à vis de M20x1,5 sont possibles.
2. Passer le câble de raccordement à travers le recouvrement.
3. Fermer le boîtier d'encastrement avec le recouvrement et les vis fournies.
4. Crépir le mur jusqu'au bord avant de l'encastrement.
Encastrement dans les sols et les murs en béton avec un boîtier distinct
voir mode d'emploi (3000009992) du boîtier d'encastrement.
- L'insertion de l'appareil d'éclairage d'orientation à LED dans le boîtier d'encastrement rend inutile la douille de montage «A».

Raccordement électrique
- Le raccordement au réseau doit se faire sur site en respectant l'indice et la classe de protection II recommandés.
- Le raccordement doit exclusivement être réalisé dans un boîtier adapté. En cas de montage inadapté, le câble de raccordement peut laisser pénétrer de l'humidité dans l'appareil d'éclairage. C'est pourquoi le raccordement des câbles doit être étanche. Il est recommandé d'utiliser des manchons de connexion ou de dérivation et de doubles composants en résine coulée.
- Le raccord à vis ne doit pas être défait.
- Si l'extrémité libre de l'appareil d'éclairage d'orientation à LED est

posée directement dans la terre, celle-ci doit être munie sur place d'un tube de protection.
1. Raccorder le câble d'alimentation à l'appareil d'éclairage.
2. Dans le cas d'un repiquage, raccorder le câble suivant.

Courant absorbé
Cet appareil d'éclairage d'orientation à LED présente une puissance active max. de 0,5W pour 220-240V, 50/60Hz. Pour préparer la section de câble et la protéger, il convient de prévoir un courant apparent de max. 20mA par appareil.

Montage final
1. Avant le montage final, procéder à un contrôle général du fonctionnement des appareils d'éclairage.
2. Orienter tous les appareils d'éclairage les uns sous les autres puis les placer dans la douille de montage «A» ou dans les découpes des boîtiers d'encastrement pour béton ou sous crépi.

Gradation
Il n'est pas possible de grader les appareils d'éclairage.

Remarques relatives au verre de protection
Conseils de sécurité
- La présence d'humidité rend le verre plus glissant.
- Si un verre de protection présente un défaut, il convient de remplacer immédiatement l'ensemble de l'appareil d'éclairage.

Charge
Les verres de protection utilisés supportent une charge de 5000N.
Cette charge ne doit pas être exercée par des objets durs et ne doit pas intervenir sous la forme de coups ou de chocs.

Température de surface
Env. 5°C au-dessus de la température ambiante (température ambiante de max. 35°C).

Nettoyage
Avant de nettoyer un appareil d'éclairage, il convient de le mettre hors tension et de le laisser refroidir !
- Un nettoyage régulier est indispensable. Les intervalles et méthodes nécessaires dépendent du lieu de montage, des conditions de montage et des conditions ambiantes.
- Le nettoyage doit se faire au moyen d'un chiffon doux humecté.

Nettoyage des verres de protection
Les verres de protection peuvent être nettoyés avec les détergents utilisés pour les plaques vitrocéramiques, p.e. Cerafix ou Stahlfix de la marque Yankee Polish.

Élimination des déchets
Conformément à la directive européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et à la directive européenne relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS), les appareils d'éclairage usagés sont soumis au tri sélectif.
Cette disposition concerne les appareils d'éclairage commercialisés après août 2005 et dont la plaque d'identification montre une poubelle barrée.
Une fois en fin de vie, les appareils d'éclairage doivent donc acheminés auprès des installations locales chargées d'éliminer ou de recycler les produits électroniques.